



AMAP En Seine brin d'Orge

Assemblée Générale Ordinaire

30 novembre 2012

Cette assemblée générale s'est tenue le 30 novembre 2012 à partir de 20 heures 30, aux Travées, 9 rue du docteur Vinot à Juvisy. Tous les adhérents ont reçu préalablement une convocation par courrier.

27 adhérents étaient présents, auxquels s'ajoutent 35 pouvoirs, ce qui fait un total de **62 votants**, soit plus que le quorum requis (1/3 des 114 adhérents)

1. Introduction

Présentation des membres du CA et des intervenants.

Présentation de l'ordre du jour.

Vincent – représentant de l'ACJ – assiste en auditeur ainsi que quelques potentiels futurs adhérents.

2. Bilan de l'année 2012

Rapport moral

Le rapport moral (en annexe) est présenté par Florence Bouyer, présidente.

Autres présentations

- Inter-Amam IdF (Christian Pessidou – cf. document en annexe)
 - Première AMAP francilienne en 2003... 260 maintenant.
 - Sectorisation géographique => Juvisy fait partie de l'association OYES.
- Terres de Liens (Charles Condamines)
 - Ensemble d'associations + Fondation + Foncière (SCA).
 - Objectif : favoriser l'installation d'une agriculture durable en leur mettant des terres à disposition.
 - Terres de Liens a déjà acheté environ 2500-3000 hectares
 - Existe maintenant une association spécifique Ile de France.

Questions / Discussions en séance :

- Quid de la farine?
 - Le producteur a été grièvement malade et la personne de Viry qui suivait ce contrat n'est plus présente. De plus ce contrat était très lourd à gérer en raison de la grande variété des farines proposées
 - On cherche un producteur plus près (Combs la Ville ?)
- 20% de bio dans les cantines ?
 - Juvisy a la chance d'avoir une vraie cuisine (école Chatelet). Vraie volonté municipale mais il faut y aller progressivement (action pour 2013).
- Qu'en est-il des menaces fiscales sur les AMAP
 - En avril 2012, une réponse du ministre à deux députés a laissé planer des doutes.
 - L'ACJ a potentiellement les mêmes soucis qui viendrait de la directive européenne sur les services !
 - L'association MIRAMAP se penche sur le sujet.
 - Il faut être vigilant sur nos contrats (uniquement entre producteur et adhérents, l'amap n'apparaît pas au niveau du contrat) et nos livraisons (pas d'échanges d'argent lors des distributions).
- Plus de viande veau ?
 - Le producteur de viandes se recentre sur la production de boeuf.



Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Rapport financier

Le rapport financier (en annexe) est présenté par Christian Pessidoux, trésorier.

Questions / Discussions en séance :

- Pourquoi cet écart entre reports entre années ?
==> Cela correspond aux provisions pour maintenance du site qui sont en banque

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

3. Présentation des maraîchers

Ronaldo Oyama

Saison 2012

Meilleure année 2012 que les deux précédentes malgré le froid en début de saison (jusqu'à mi-mai)

Impact du froid en début de saison

- peu de courges car les pieds ont gelé (et c'est alors râpé pour le saison)
- moins de courgettes

Perspectives 2013

Voir le document de Ronaldo sur le site qui explique comment la SCEA KOORIN fonctionne.

L'exploitation (10 ha) sera divisée en 2. La moitié sera dédiée AMAP (8 + 1 à venir – 300 paniers pour le moment), le reste vers d'autres débouchés.

Tout dédié aux AMAP se traduirait par trop de logistique

- Planning des semis bien plus compliqué à cause de la variété
- Pression d'avoir toutes les semaines des légumes
- Livraisons
- Il faut plus de main-d'œuvre

Un panier hebdomadaire de 14 € => ~ 100 m². Ratio qui servira de base aux discussions.

2013 : commencerait vers mi-avril mais le saura mi-février.

Donnera son prix de panier d'ici quelques semaines.

Prévoit petits-pois et haricots verts mais il n'y aura que 2 autres légumes en même temps. Prévoit également des endives.

Katia et Alessandro

Saison 2012

La chose la plus dure avec les AMAP est la planification. (surtout quand on fait tout à la main).

Sont arrivés en janvier à la ferme de Ste Marthe. Terre de Sologne : argilo-sablonneuse, très différente de la terre de Corbeil. Difficile à travailler au début à cause du froid de l'hiver. Ont du coup eu



AMAP En Seine brin d'Orge Assemblée Générale Ordinaire

30 novembre 2012

moins de diversité. Ont eu 5000 m² en propre et un peu de terre de Jacques (le propriétaire des chevaux). L'année a été dure mais enrichissante.

Partenariat avec Athis-Mons, Brunoy et Juvisy (=> 65 grands paniers environ). Le fait d'être à Ste Marthe permet de bénéficier d'un peu d'infrastructure.

Ferme Ste Marthe = centre de formation européen. 3 fois par an, sessions de formations qui ont été autant de coups de main.

Bilan financier sera fait fin de l'année:

- Association le jardin potager fournit tout le matériel et les loges
- Recettes 51256€ au 30/11.
- Coûts :
 - 5000€ Essence / péage
 - 5000€ Remboursement voiture
 - Matériel
 - Graines
 - 3000€ de TVA (5,5%)
 - => 835€ / mois net

Perspectives 2013

Auront (comme à Corbeil) 1,5ha pour les légumes + 0,5 à 1ha de pommes de terres (au tracteur ou au cheval ?) et vont récupérer des serres usagées que la ferme de Ste Marthe change cette année.

Légumes d'hiver ? Ils sont plantés mais seulement 50 paniers environ.. Brunoy a des paniers 2012 jusqu'à fin janvier.

Ne feront jamais de salades quand il faut arroser (une salades = 100 litres d'eau).

4. Montant de la cotisation 2013

Intervention de Christian Pessidou (en annexe). En résumé :

- L'inter-AMAP a passé sa cotisation à 10€ par adhérent (fournit l'assurance pour les distributions et des ressources juridiques...)
- Il est proposé de porter l'adhésion AMAP ESBO à 20€ (5€ pour étudiants / chômeurs) pour continuer à adhérer à l'inter-amap

Ce montant est accepté à l'unanimité des votants.

5. Composition du CA

Appel à bonnes volontés Antoine Stable se propose en séance.

(toute bonne volonté est bienvenue – si d'autres adhérents sont volontaires qu'ils n'hésitent pas à se faire connaître)

Fin de l'assemblée générale



ANNEXES

- 1. Rapport moral**
- 2. Présentation Inter-amap Ile de France**
- 3. Rapport financier**
- 4. Montant cotisation 2013**

□



Rapport moral 2012

Notre AMAP compte 114 adhérents dont pour cette année 21 nouveaux membres et 23 adhérents intermittents. La moitié des adhérents sont de Juvisy soit 58 personnes, 19 d'Athis-Mons, 14 de Savigny, 7 de Viry-Châtillon, 6 de Draveil, 4 de Paray, 2 de Vigneux sur Seine (autres Grigny, Ris-Orangis, Dammarie les Lys, Villejuif). Cela représente une trentaine d'adhérents de moins que l'an passé dont 10 intermittents de moins. Cette baisse est principalement dû au fait que nous n'avons pas accepté d'adhésion en cours d'année, notamment le jour de la fête des associations. Nous avons par contre pris les coordonnées des gens intéressés pour les inviter à l'AG. « En seine brin d'orge » est une AMAP importante puisque parmi les 260 AMAP d'Ile de France (1 600 en France), le nombre d'adhérents va de 30 à 150.

Nous avons distribué toute l'année 70 paniers à 8€ livrés par Katia et Alessandro et **24 paniers à 12€** livrés par Ronaldo, Alain, Ricardo et Gustavo. Les distributions se sont déroulées correctement grâce à la présence de chacun en nombre suffisant ce qui est indispensable à notre fonctionnement. Nous pensons que le petit rappel de

Virginie la veille est très utile pour cela ! Nous avons dû une fois modifier le lieu de la distribution en raison d'une soirée « haloween » à l'espace des Travées, cela s'est donc fait sur des tables extérieures du marché à côté de l'espace Jean Lurçat.

L'échange d'information à travers le « Brin d'infos » dont chaque parution est mise sur le site web nous semble important même si cela est contraignant à réaliser chaque semaine (notamment pour Christian qui s'en charge !). La mise à disposition d'une « malle à doc » pour déposer ou emprunter des livres et DVD sur l'agriculture et l'environnement va dans le même sens. Sa présence est irrégulière car la malle est un peu lourde et aussi que c'est selon l'emploi du temps de Tonie ! Au bout de 2 ans d'existence, certains amapien-ne-s la découvrent encore, donc on continue (une vingtaine d'échanges comme l'an dernier). Enfin, le site web mis en place l'année dernière semble bien fonctionner. Pour rappel, il permet d'envoyer ses coordonnées à la liste des intermittents pour proposer son panier lorsque cela est nécessaire. Mais surtout, il retrace tous les paniers livrés dans le détail et toutes les informations sur la vie de l'association (compte rendu des CA, planning des distributions, etc.) ainsi que les comptes rendus des réunions interAMAP et d'autres informations plus généralistes. Dernièrement un article de Ronaldo de 9 pages dans lequel il décrit son métier et ses conditions d'exercice. Il est mis à jour quasi quotidiennement.

Cette année a été marquée par le déménagement de l'exploitation du Jardin Potager en Sologne. Ce déménagement annoncé en assemblée générale l'an passé a été soutenu par l'AMAP par solidarité avec les agriculteurs malgré l'éloignement géographique. Le contenu des paniers s'en est un peu ressenti du fait de l'exploitation d'une nouvelle terre. Au terme d'une année de transition un sondage a été envoyé aux adhérents qui ont souhaité dans leur majorité (31 pour continuer et 13 pour arrêter, 5 ne sachant pas) poursuivre une dernière année ce partenariat pour accompagner Katia et Alessandro dans ce nouveau démarrage. Le CA s'est intéressé à plusieurs pistes dans l'éventualité d'une suite plus locale. Nous nous sommes mis en contact avec les Jardins de Marcoussis, Fabien Legendre et un projet d'installation sur Draveil. Les premiers ne correspondent pas à notre AMAP en termes d'objectif associatif, le second livre le mercredi et le 3^{ème} est en attente de subventions de la mairie de Draveil. La possibilité de ne fonctionner qu'avec Ronaldo a aussi été envisagée. L'avantage de n'avoir qu'un agriculteur (comme la plupart des AMAP) serait de dégager du temps pour « développer » et non pas seulement « organiser »

la vie de l'association (cantines bio, etc.). Mais les adhérents de l'AMAP « En seine brin d'orge » semblent attachés au fait d'avoir deux agriculteurs.

Pour tenir ces échanges (et bien d'autres !), le CA s'est réuni cette année, 7 fois. Nous en reparlerons à la fin de notre AG mais d'ores et déjà il est important de dire que chacun d'entre vous est bienvenu dans ce CA !

Les contrats ponctuels et les visites ont été plus nombreux cette année. Nous avons visité la miellerie du Gâtinais d'où vient notre miel, la ferme sainte Marthe où travaille Katia et Alessandro, la maison Gaillard d'où viennent nos pommes et poires. Mais il nous a manqué de temps pour aller chez le chevrier (visite à prévoir l'an prochain au moment de la naissance des chevreaux ?) et chez Ronaldo. Ce dernier propose pour l'an prochain 4 dates de visite sur l'année (les samedi 26/01, 23/02, 30/03, 04/05). Il serait souhaitable que chaque adhérent s'inscrive à l'une de ces dates pour une visite. En ce qui concerne le chevrier nous avons pris l'an passé des parts dans la copropriété d'une longère pour soutenir une activité agricole de qualité dans le cadre d'un déménagement d'exploitation. Nous pouvons aujourd'hui penser que ce déménagement est une réussite et que notre soutien a été utile.

Comme les années précédentes, l'AMAP a proposé de la viande (une trentaine d'adhérents en février, mai, octobre), du miel (une vingtaine d'adhérents en mars et en octobre), des fruits (une vingtaine d'adhérents), du fromage de chèvre (une cinquantaine d'adhérents pour le premier contrat et une quarantaine pour le 2^{ème}) et enfin des poulets grâce à notre coordination avec les AMAP de Viry et d'Athis (une quarantaine d'adhérents). L'ensemble de ces producteurs sont présentés sur le site web.

L'AMAP c'est aussi une activité locale à travers nos relations avec l'ACJ et les Travées. Par ailleurs, au mois de mai dans le cadre d'une journée organisée par le quartier Seine, nous avons participé à une bourse d'échange de plantes. Et enfin, nous avons tenu en septembre un stand à la journée des associations grâce à la permanence des adhérents. Plus globalement, la diffusion des principes et intérêt d'une agriculture locale et paysanne gagnerait à être développée notamment auprès des élus locaux et départementaux (cantine et terrains). Nous avons eu 2 articles dans le journal de

Juvisy dont un à notre insu à l'occasion d'une publication sur les Jardins de Marcoussis dont nous n'avons pas bien compris le sens.

Au-delà de la ville, nous participons à toutes les réunions inter AMAP de l'Essonne et Ile de France. Christian va nous détailler les principales questions soulevées lors de ces réunions et Charles évoquera dans la foulée nos relations avec Terres de lien.

Enfin, nous clôturons l'année par un questionnaire dont Philippe va nous présenter la synthèse. Pour rappel dans le questionnaire d'adhésion, à la question "êtes-vous intéressé par d'autres produits / d'autres activités" (que les légumes / la distribution de légumes) : 69 adhérents étaient intéressés par d'autres Produits et 37 par d'autres activités.

En termes d'orientation, nous souhaitons développer l'an prochain une implication locale sur la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et notamment le principe de 20% d'alimentation « AB » dans les cantines. La première étape sera déjà de vérifier ce qui est mis en place par la municipalité et à quel taux en sommes-nous sur un millier de repas en tout. En partant des membres de l'AMAP ayant des enfants dans ces cantines, on pourrait les regrouper pour un programme qui influencerait une coopération avec Léo Lagrange qui assure l'animation pendant les repas. On pourrait également proposer des interventions d'amapien-ne-s auprès de certaines classes en utilisant pour cela les outils pédagogiques élaborés par le GAP et les outils méthodologiques qu'il a élaborés à destination des cuisiniers. Dans ce même sens, il semble envisageable d'organiser la diffusion d'un film sur le sujet avec débat à Agnès Varda (sur le modèle de ce que nous avons organisé avec le film « nos enfants nous accuserons »). Enfin, une réflexion sur une possibilité de maraichage à la ferme Champagne pourrait-elle nous aider dans ce projet global (et dont les solutions sont locales 😊) ?

Pour finir sur une note conviviale, outre le petit verre qui nous attend dès la fin de notre AG, nous pensons organiser un repas le 25 janvier prochain, ici aux Travées mais livré par l'association d'insertion Yénéka.

Les Inter Amap

1^{ères} amap en IdF 2003 >>> 260 en 2012 soit 15 000 familles et 160 producteurs.

Le réseau Inter Amap IdF est la structure régionale basée à Paris.

Les 1^{ers} groupes inter amap 2006 >>>> au nombre de 9 en 2012 regroupant les amap en fonction de leur proximité géographique. (OYES : 13 amap Juvisy, Draveil, Etampes, Ris-Orangis 2, Evry 3, Chilly- Mazarin, Yerres, Vert-le-Grand, Savigny, Corbeil-Essonnes)

OBJECTIFS:

- ❖ Développement des relations externes grâce à l'ancrage local de chaque groupe
- ❖ Diffusion et mutualisation des pratiques et des outils en interne (accompagnement des groupes en création, échanges sur le respect de la charte Amap, partage des matériels de communication)
- ❖ Démarche participative de progrès (Système Participatif de Garantie)

ORGANISATION :

Réunion tous les 2 mois avec 2 représentants minimum par Amap + 1 producteur + 1 administrateur du réseau (pour OYES Laurent Marbot)

AIDE A L'INSTALLATION :

Forte demande des consommateurs, insuffisance de producteurs d'où actions du Réseau :

- ❖ En 2007 le réseau initie un projet de couveuse avec le soutien de la Région en 2010 création de l'association « Les Champs des Possibles » pépinières d'activités agricoles et rurales à COUBRON (93). Formation des jeunes agriculteurs souhaitant s'installer.
- ❖ En 2009 le Réseau s'investit dans les actions du pôle ABIOSOL (Pôle d'accompagnement des projets bios et solidaires en Ile de France) avec ses partenaires Terre de Liens et le GAB IdF (groupement des agriculteurs bios d'ile de France)

DEMARCHE PARTICIPATIVE DE PROGRES :

Nommé Système Participatif de Garantie en effet le partenariat est encadré par la Charte Amap mais celle-ci laisse une marge d'interprétation trop importante pour freiner les dérives.
Il faut établir un diagnostic des points forts et des points faibles des Amap pour construire un référentiel de base.

Pour ce faire la phase de diagnostic s'appuie sur 3 questionnaires :

Amapien - groupe inter amap - producteurs

Le réseau doit élaborer un outil de présentation des enjeux de développement de la démarche (sur le plan politique notamment) et former des personnes relais pour animer la démarche localement.

CONTRACTUALISATION :

Entre les Amap, les producteurs et le réseau qui permettent d'aller dans le sens de la Charte des Amap de façon concrète.

- ❖ Une cotisation des groupes au réseau de 10€ par adhérent
- ❖ Une cotisation des producteurs au réseau à hauteur de 2/000 du CA
- ❖ Un respect de la Charte (respect du délai de 3 ans pour une production sans engrais ni pesticides de synthèse, partage de la production en intégrant les aléas, transparence dans la fixation du prix du panier, évaluation et garantie d'un revenu équitable pour l'agriculteur, participation active à la vie associative.)

Association « AMAP En Seine Brin d'Orge ! »

Rapport financier

Exercice 2012

I - Structure des recettes

Essentiellement les cotisations des adhérents, leur participation sur un événement et leurs versements éventuels à titre de soutien.

Recettes 2012

date	tiers	nature		montant	
				banque	espèces
	report exercice 2011	compte bancaire	caisse	1665,82	13,55
	amortissements 2011	provision		200,00	
02/12/2011	Participation	repas Yeneka		193,80	170,00
17/01/2012	adhérents	cotisations		1220,00	25,00
08/03/2012	adhérents	cotisations		225,00	5,00
30/03/2012	adhérents	cotisations		130,00	
22/06/2012	adhérents	cotisations		135,00	
TOTAL				3769,62	213,55
		Total recettes		3983,17	

II - Structure des dépenses

a) Frais de fonctionnement :

Fournitures de bureau, affranchissements, matériels divers, frais bancaires, hébergement du site, frais de déplacement, frais de réception...

b) Participations :

Adhésion et soutien à l'association Terre de Liens et à l'Inter-Amap Ile de France

c) Investissements :

Site Internet (amortissement linéaire : 20% l'an sur 5 ans)

Le fonctionnement de l'association dépend uniquement du bénévolat, il est donc fait appel à la bonne volonté de chacun des membres.

Ne percevant aucune subvention, l'association revendique son indépendance financière, hormis la mise à disposition gracieuse des locaux par la commune (passation d'une convention).

Le montant et nombre des cotisations :

114 membres pour un montant global de 1740 € au titre de 2012

Dépenses 2012

Date	tiers	nature	montant	
			banque	espèces
02/12/2011	remboursement Philippe	cartouches imprimante	48,00	
02/12/2011	restaurant YENEKA	repas Amap Esbo	864,10	
08/12/2011	M2R Films	souscription DVD	60,00	
08/12/2011	remboursement Tonie	fournitures AG		15,47
19/01/2012	remboursement Florence	cadeau Ronaldo		34,75
19/01/2012	remboursement Louissette	vin dégustation		20,00
19/01/2012	SARL NOD	pain dégustation		24,15
20/01/2012	La Banque Postale	frais bancaires	3,68	
24/01/2012	Inter Amap IDF	adhésion	500,00	
24/01/2012	Terre de Liens	adhésion + soutien	350,00	
25/01/2012	La Poste	timbres		5,70
01/02/2012	Carrefour	cartouches imprimante		38,30
25/03/2012	remboursements Inter Amap	déplacements 2011/2012	418,08	
16/04/2012	La Banque Postale	frais bancaires	2,60	
01/05/2012	Provision amortissements	site Web ESBO	200,00	
13/06/2012	remboursement Christian	hébergement site Web ESBO	68,02	
14/06/2012	remboursement Tonie	achat DVD Water Makes		18,00
23/07/2012	La Banque Postale	frais bancaires	2,60	
04/10/2012	Simply Market Juvisy	fournitures réunion JYKA		26,24
21/10/2012	Cartouche Cartouche	cartouches imprimante laser	78,60	
15/10/2012	La Banque Postale	frais bancaires	2,60	
14/11/2012	Symply market Juvisy	frais réception inter amap OYES	54,10	
15/11/2012	Simply Market Juvisy	buffet beaujolais	53,95	
16/11/2012	La Poste	timbres envoi convocations	68,40	
16/11/2012	Bel'Fontaine	enveloppes convocations	18,00	
TOTAL			2 792,73	182,61
Total dépenses			2 975,34	

III - Evolution :

	fin 2009	fin 2010	fin 2011	fin 2012
cotisants	137	126	147	114
report		1425	2077	1879
recettes	2010	2521	2240	2104
dépenses	585	1869	2638	2775
amortissements			200	200
solde	1425	2077	1679	1208

Cotisation d'adhésion au réseau Inter Amap Ile de France

D'une manière générale les amap adhèrent la première année car souvent elles bénéficient de l'appui du réseau pour leur création.

Adhérer au réseau AMAP-IDF c'est adhérer à l'éthique définie par la Charte Amap, soutenir et partager la dynamique de son action collective.

On adhère au réseau pour que le mouvement Amap soit reconnu comme un acteur à part entière, (notamment vis-à-vis du monde politique) et pour se donner les moyens de ses ambitions.

L'adhésion au réseau permet de montrer que l'on participe à un projet de manière collective.

Tout le monde connaît l'importance et la puissance du lobby agro-alimentaire et les dangers qu'il fait courir au développement durable. L'adhésion au réseau permet de se compter et d'être identifié.

L'implication collective et individuelle dans les activités du réseau constitue la base de son action et de son existence. Pour être membre du réseau, il faut donc adhérer à l'objet et au mode de fonctionnement définis par ses statuts et son règlement intérieur.

Il en résulte que la capacité d'autofinancement détermine l'autonomie du réseau.

Le réseau a débuté avec un seul salarié en 2008 et en compte aujourd'hui 3. L'objectif est de pouvoir ouvrir un poste supplémentaire en 2013. Tout ceci a un coût.

Sur un budget de 230 000€ en 2011, les subventions Etat, Région, Conseil Généraux représentent : 140 000€.

Les conventions avec la Fondation de France et l'Agence de l'eau Seine Normandie : 41 000€

Les collectes et cotisations des consommateurs et paysans : 42 500€ soit 17% du budget.

Il est donc important de faire évoluer l'autofinancement du réseau.

Côté avantages pratiques, une fois l'adhésion effectuée nous bénéficions en tant que groupe Amap :

- De l'assurance collective du réseau (assurance responsabilité civile pour nos lieux de distribution et de réunion, ainsi que pour nos activités associatives à la ferme.)
- De l'ensemble des outils pédagogiques du réseau (panneaux d'exposition, plaquettes, centre documentaire mais également du futur manuel pratique à destination des groupes) et des formations « responsables de groupe » et « problématiques agricoles ».
- Votre groupe apparaît sur les listes et l'annuaire du site.

En conclusion, l'augmentation de la cotisation d'adhésion à l'Amap ESBO de 15 à 20 € est soumise à votre vote, pour acquitter en 2013 les 10€ par adhérent votés par l'Assemblée Générale de l'Inter Amap IdF en mars 2012.